MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
C. C. P. 723-61 - MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

N° 2 Première et Deuxième édition n° 1 30 Janvier 1956

A V E R T I S S E M E N T

Zones I - II (A.B.C.)

MONILIA de l'ABRICOTIER

Depuis quelques jours on observe sur certains abricotiers précoces des zones I et II (surtout II A) des boutons floraux qui ont atteint ou dépassé le stade B (voir tableau de floraison). Par ailleurs des germes de la maladie sont susceptibles de se répandre en abondance dès la prochaine pluie; nous recommandons donc aux arboriculteurs qui constateraient dans leurs vergers que plus de 25% des bourgeons sont au stade B, de réaliser un traitement minutieux de leurs arbres en pulvérisant l'un des produits suivants :

- Bouillie Bordelaise à 2% (légèrement alcaline)
- Sulfate basique de cuivre (aux doses prescrites
- Oxyde cuivreux (par les fabricants.
- Oxychlorure de cuivre (

I N F O R M A T I O N

VESPERE

Zones I et II A

Dans le Roussillon ce parasite est fréquent dans les vignes de coteaux. Il est possible de la combattre par l'épandage de produits à base d'H.C.H. et de Lindane. Traiter toute la surface du sol par poudrage, labourer ou biner autour des souches pour enterrer le produit.

Dans les régions envahies par cet insecte nous recommandons de mélanger de l'insecticide à la terre qui servira à remplir le trou de plantation.

AVIS IMPORTANT -

Les abonnés dont le bulletin est surchargé de la mention "Votre abonnement est terminé" reçoivent le dernier numéro du Bulletin; nous leur recommandons de se réabonner d'urgence en versant 800, 900 ou I300fr (voir les conditions générales d'abonnement dans le précédent numéro . Nous ne pourrons faire parvenir le numéro de Février de la revue "Phytoma" aux personnes qui se réabonneront après le I5 février.

Pour tous les versements, utiliser notre compte de chèque postal : 723;6I MONTPELLIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

- -

Autorisation du 23 Janvier I953 - Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc Roussillon,16 rue de la République - Montpellier - Le Gérant : R.BERTRAND -